



Monsieur CHABANEL
Direction Maintenance Travaux
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - RELATIONS SOCIALES
18, rue de Dunkerque
75010 PARIS

Objet : Préavis de grève.

ST Denis le 08 02 2018,

Monsieur le directeur,

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période

Du mercredi 14 février 2018 à 8H00 jusqu'au samedi 14 avril 2018 à 23H59

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel des Infrapôles, Infralog, EIV, ASTI, ESTI du périmètre Maintenance Travaux de SNCF RESEAU, de tous grades et toutes fonctions, ainsi que les agents susceptibles de les remplacer.

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 26 01 2018. Il est motivé par :

- Compte tenu des risques vis-à-vis de la sécurité du personnel et des circulations nous vous demandons l'arrêt de l'externalisation des missions des agents de l'Equipement du périmètre Maintenance Travaux de SNCF Réseau.
En effet, la direction SNCF utilise de plus en plus les entreprises privées au détriment du travail et du savoir-faire des agents des Infrapôles, Infralog, EIV, ASTI, ESTI de SNCF réseau, et cela affecte la sécurité du personnel et des circulations.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations syndicalistes.

La Fédération SUD-Rail